

ORDRE DU JOUR

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE du 3 décembre 2024 à 18h00 (Salle du conseil municipal)

- Appel des présents
- Désignation du secrétaire de séance
- Adoption du procès-verbal de la séance du 24 octobre 2024

COMMUNICATION

- RAPPORT D'ACTIVITE 2023 DU CCAS *Annexe*
- SYNTHÈSE D'ATTRIBUTION DES AIDES SOCIALES FACULTATIVES RATTACHÉES AUX COMMISSIONS PERMANENTES 3^oTRIMESTRE 2024

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET RESSOURCES HUMAINES

- CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE VILLE ET CCAS POUR CONSULTATION D'UN MARCHE MUTUELLE SANTE *Annexe*
- CONVENTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDE ENTRE LA VILLE ET LE CCAS POUR UNE MISSION D'ASSISTANCE MAITRISE D'OUVRAGE A UNE PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE *Annexe*

FINANCES

- BUDGET ANNEXE 2024 DU SERVICE D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE - DÉCISION MODIFICATIVE N° 3 *Annexe*
- VERSEMENT DE LA SUBVENTION D'ÉQUILIBRE DU CCAS AU PROFIT DU BUDGET ANNEXE DU SAAD
- VERSEMENT DE LA SUBVENTION D'ÉQUILIBRE DU CCAS AU PROFIT DU BUDGET ANNEXE DU SSIAD
- PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE AVENANT N°2 CONVENTION PARTICIPATION COUVERTURE DU RISQUE PREVOYANCE DES AGENTS DU CCAS DE MERIGNAC- ERREUR MATERIELLE *Annexe*

INTERVENTIONS SOCIALES ET MÉDICO-SOCIALES

- RENOUVELLEMENT DE L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉQUIPE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX POUR L'ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES *Annexe*

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- CONVENTION DE COOPERATION ENTRE L'EHPAD JEAN MONNET, LA RESIDENCE AUTONOMIE JEAN BROCAS, ET ENEAL *Annexe*

- CONVENTION DE RÉVERSION DU FORFAIT AUTONOMIE DE ENEAL POUR LE CCAS DE MÉRIGNAC AU TITRE DE L'ANNÉE 2024 SUR LA RÉSIDENCE AUTONOMIE JEAN BROCAS *Annexe*
- DELEGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA GESTION DE LA RESIDENCE AUTONOMIE DE PLEIN CIEL - RAPPORT ANNUEL 2023 *Annexe*

SERVICE POLYVALENT D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE

- RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION ENTRE LA SOCIÉTÉ RAMDAM ET LE SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE DU CCAS DE LA VILLE DE MÉRIGNAC *Annexe*
- CONVENTION ENTRE LE SERVICE AUTONOMIE A DOMICILE MIXTE ET DES ERGOTHERAPEUTES POUR DES PROJETS VISANT A PREVENIR LA PERTE D'AUTONOMIE DE SES USAGERS AINSI QU'A PROMOUVOIR LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS AU TITRE DES ANNEES 2024 - 2025 *Annexe*